

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **5 octobre 2015**, à 20 h, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1	Pierre Lavallée	Siège No 4	François Vallières
Siège No 2	Julie Gagnon	Siège No 5	Alain-Serge Vigeant
Siège No 3	Linda Thomas	Siège No 6	Martin Bahl

Est également présente  
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

**R 2015-10-257**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



**ORDRE DU JOUR**  
**Séance 5 octobre 2015**

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 14 septembre 2015

**Conseil**

- 4 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires

**Administration**

- 5 Adoption des comptes à payer - Septembre 2015
- 6 Avis de motion règl.689-15 - Amendement règl. 658-12 tarification
- 7 Remboursement client au crédit
- 8 Aide à l'amélioration du réseau routier municipal
- 9 Service juridique pour l'année 2016
- 10 Sondage 6e rang / chemin Labonté
- 11 Consentement de travaux - Bell Canada
- 12 Papeterie 2016 - Infotech
- 13 Acquisitions de terrains
- 14 Descente Lachapelle - échange terrain
- 15 Mandat WSP - descente à la rivière

**Sécurité incendie**

- 16 Achat octobre 2015
- 17 Lieutenant équipe B
- 18 Porte ouverte

### **Voirie**

- 19 Embauche troisième chauffeur - hiver 2015-2016
- 20 Soumission excavation garage
- 21 MTQ - Demande d'étude de circulation

### **Hygiène du milieu**

- 22 Vacuum Drummond - Vidange station pompage

### **Urbanisme et zonage**

### **Loisirs et culture**

- 23 École L'Avenir - demande de soutien financier
- 24 Souper de Noël des employés et bénévoles
- 25 Appel de candidatures - Entretien patinoire

### **Général**

#### **Varia :**

- 26 **Correspondance**  
Correspondances reçues - septembre 2015
- 27 **Période à l'assistance**
- 28 **Levée de l'assemblée**

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2015-10-258**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2015**

Il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller Martin Bahl et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2015, tel que présenté et rédigé.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

#### **CONSEIL**

### **4. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

La directrice générale, Madame Suzie Lemire, fait le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil :

Jean Parenteau, Pierre Lavallée, Linda Thomas, Julie Gagnon, Martin Bahl, Alain-Serge Vigeant, François Vallières.

#### **ADMINISTRATION**

**R 2015-10-259**

### **5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – SEPTEMBRE 2015**

Il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Linda Thomas et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de septembre 2015, tels que présentés.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**6. AVIS DE MOTION RÈGL. 689-15 – AMENDEMENT RÈGL. 658-12  
TARIFICATION**

**AVIS DE MOTION** est donné par la conseillère Julie Gagnon, qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement 689-15 – Amendement règl. 658-12 - Tarification sera soumis pour adoption. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres élus dans le délai prescrit.

**R2015-10-260**

**7. REMBOURSEMENT CLIENT AU CRÉDIT**

**ATTENDU QUE** un citoyen a fait une demande de remboursement de trop-perçu de taxes au montant de 302.87 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Linda Thomas et résolu d'autoriser le remboursement du citoyen pour les versements de taxes municipales perçus en trop.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2015-10-261**

**8. AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

**ATTENDU QUE** dans le but de compléter le dossier de demande de subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier, auprès de Transport Québec, une résolution du conseil municipal doit confirmer l'exécution des travaux ;

**ATTENDU** que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le 4<sup>e</sup> rang, 6<sup>e</sup> rang, 7<sup>e</sup> rang, 8<sup>e</sup> rang pour un montant subventionné de 11 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

**ATTENDU** que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu de confirmer l'exécution des travaux et d'autoriser la directrice générale à remplir le formulaire de demande de remboursement de la subvention à être acheminée au Ministère des Transports dans les délais prescrits.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2015-10-262**

**9. SERVICE JURIDIQUE POUR L'ANNÉE 2016**

**ATTENDU QUE** le cabinet Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l. a présenté à la Municipalité une offre de services professionnels pour l'année 2016 ;

**ATTENDU QUE** cette offre répond aux besoins de la Municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu que la Municipalité de L'Avenir accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l., pour l'année 2016.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2015-10-263**

**10. CHANGEMENT DE NOM 6<sup>E</sup> RANG – CHEMIN LABONTÉ**

**ATTENDU** la résolution R 2015-06-160 concernant la demande de M. Alain Labonté afin que le 6<sup>e</sup> rang, entre la route Ployart et McGiveney, porte de nom de Chemin Labonté ;

**ATTENDU QUE** suite à des commentaires de gens résidants sur cette portion du 6<sup>e</sup> Rang, un sondage a été envoyé aux propriétaires du 6<sup>e</sup> rang afin d'avoir leur opinion sur le projet de changement de nom ;

**ATTENDU QUE** la majorité des répondants au sondage sont en désaccord avec le changement de nom du 6<sup>e</sup> rang ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu que la municipalité abandonne le projet de changement de nom du 6<sup>e</sup> rang pour le chemin Labonté.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2015-10-264**

**11. CONSETEMENT DE TRAVAUX – BELL CANADA**

**ATTENDU** la demande de consentement de travaux reçue de Bell Canada pour la construction de ligne de télécommunication sur la route Ployart, le chemin du Moulin et la rue Principale ;

**ATTENDU QUE** des travaux d'émondage seront requis ;

**ATTENDU QUE** cette demande doit être approuvée par résolution du conseil ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par le conseiller François Vallières et résolu d'approuver les travaux tel que demandé par Bell Canada.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2015-10-265**

**12. PAPETERIE 2016 - INFOTECH**

**ATTENDU QUE** la papeterie est à commander pour la taxation 2016 ;

**ATTENDU QU'**Infotech demande un acompte de 50 % avant le 13 novembre 2015 afin de garantir la commande et de nous offrir un escompte de 10 % sous forme de compte de taxe supplémentaire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu de se procurer la papeterie nécessaire à la taxation 2016 auprès d'Infotech, soit : compte de taxes, enveloppes, chèques et reçus au coût de 1 233 \$ plus les taxes. Il est aussi résolu qu'un acompte de 50 %, soit 616.50 \$ plus les taxes applicables, soit versé à Infotech afin de garantir notre commande.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2015-10-266**

**13. ACQUISITION TERRAINS**

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite procéder à l'acquisition de terrains en vue de la réalisation d'un projet de développement domiciliaire ;

**ATTENDU** l'acceptation du propriétaire des lots 229P, 234P, 235P, 236P du cadastre de Durham, circonscription foncière de Drummond, identifiés en vue de la réalisation d'un projet de développement domiciliaire, de vendre une partie de ceux-ci à la Municipalité ;

**ATTENDU QU'**une entente de principe est intervenue entre la Municipalité et le propriétaire des lots concernés ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu que le conseil de la Municipalité de L'Avenir accepte les principales modalités d'acquisition d'une partie des lots 229P, 234P, 235P et 236 P du cadastre de Durham, circonscription foncière de Drummond, qui sont les suivantes :

- Le prix de vente est fixé à 1.70 \$ / m<sup>2</sup> ;
- La superficie approximative des terrains à acquérir est de 42 145 m<sup>2</sup> ;
- Une servitude de passage doit être accordée au propriétaire pour accéder à ses terres et les frais encourus pour l'aménagement de l'assiette de la servitude sont à la charge de la Municipalité ;
- Tous les honoraires et frais reliés à cette acquisition (tels que : arpenteur, notaire, bureau de la publicité et autres) sont à la charge exclusive de la Municipalité ;

**QUE** le conseil mandate l'arpenteur-géomètre Pierre Lachapelle, afin de préparer une description technique des lots à acquérir de même qu'une description technique de l'assiette de la servitude de passage en faveur du propriétaire ;

**QUE** le conseil autorise le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, le cas échéant, tout document relatif à la présente résolution pour et en faveur de la Municipalité de L'Avenir.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2015-10-267**

#### **14. DESCENTE LACHAPELLE – ÉCHANGE TERRAIN**

**ATTENDU** la résolution R 2014-09-233 et R 2014-10-247 concernant le bornage officiel du prolongement de la route Lachapelle menant à la rivière ;

**ATTENDU QU'**une entente de principe est intervenue entre la Municipalité et le propriétaire du lot 15-1P du cadastre de Wickham, dans la circonscription foncière de Drummond afin d'échanger une partie de terrain d'une superficie de 351.1 m<sup>2</sup> ;

**ATTENDU QUE** l'entente de principe comprend également l'acquisition par la Municipalité de la partie déboisée aux abords de la rivière, et ce, à un prix de 1.70 \$ du m<sup>2</sup> ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée que la Municipalité de L'Avenir accepte l'entente avec le propriétaire du lot 15-1P du cadastre de Wickham, dans la circonscription foncière de Drummond afin d'échanger une partie de terrain d'une superficie de 351.1 m<sup>2</sup> et de faire l'acquisition de la partie déboisée aux abords de la rivière et ce à un prix de 1.70 \$ du m<sup>2</sup>. Il est aussi résolu :

**QUE** le conseil mandate l'arpenteur-géomètre Pierre Lachapelle, afin de préparer une description technique de la partie de lot à acquérir et finaliser le bornage officiel ;

**QUE** tous les honoraires et frais reliés à cette acquisition (tels que : arpenteur, notaire, bureau de la publicité et autres) sont à la charge exclusive de la Municipalité ;

**QUE** le conseil autorise le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, le cas échéant, tout document relatif à la présente résolution pour et en faveur de la Municipalité de L'Avenir.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2015-10-268

**15. MANDAT WSP – DESCENTE À LA RIVIÈRE**

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite faire l'aménagement de descente à la rivière sur le 1<sup>er</sup> rang ainsi que sur la route Lachapelle ;

**ATTENDU QUE** des certificats d'autorisation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) sont requis pour les projets ;

**ATTENDU QUE** les demandes de certificats d'autorisation impliquent une étude environnementale, faunique et floristique ;

**ATTENDU QUE** les demandes de certificats d'autorisation au MDDELCC doivent être signées par un ingénieur ;

**ATTENDU** l'offre de service de WSP Canada Inc. au montant de 5 640 \$ pour :

- Relevés topographiques des 2 sites au GPS incluant une partie dans la rivière ;
- Mise en plan, conception des pentes, fondation de la rampe de mise à l'eau ;
- Préparation des plans et devis selon les exigences environnementales du ministère ;
- Deux demandes de certificats d'autorisation selon l'article 22 au MDDELCC ;
- Gestion administrative du projet ;

**ATTENDU** l'ajout d'un montant de 4 000 \$ pour une étude environnementale fait par un biologiste pour les 2 sites ;

**ATTENDU** les discussions concernant la possibilité de demander un certificat d'autorisation pour la descente du 1<sup>er</sup> rang seulement puisque, sur la route Lachapelle, la mise à l'eau des plus grosses embarcations est plus difficile due au bas niveau de la rivière ;

**ATTENDU QUE** le conseil souhaite tout de même permettre l'accès à la rive, sur la route Lachapelle, pour les petites embarcations telles que kayak et canot ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Linda Thomas , appuyée par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'accepter l'offre de service de WSP pour 1 demande de certificat d'autorisation pour l'aménagement d'une descente à la rivière sur le 1<sup>er</sup> rang seulement selon l'article 22 au MDDELCC ainsi que pour l'étude environnementale pour le site du 1<sup>er</sup> rang.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## SÉCURITÉ INCENDIE

R 2015-10-269

### 16. ACHAT SEPTEMBRE 2015

**ATTENDU QU'**une demande d'achat est déposée par Monsieur Daniel Deak, directeur adjoint du service incendie, pour les achats et demandes énumérés ici-bas :



### Service incendie Municipalité de L'Avenir

#### Demande d'achat pour octobre 2015

		Coût unit.	Qté	Total
<b><u>Matériel d'intervention</u></b>				
02 220 00 725	Pile rechargeable de rechange pour lampes Survivor	75.00 \$	3	225.00 \$
<b><u>Santé sécurité</u></b>				
02 220 00 454	Formation de secouriste obligatoire 7 et 28 novembre	1 500.00 \$	1	1 500.00 \$
02 220 00 419	Certificats arrivent à échéance en novembre Vaccination obligatoire pour tous (tétanos, hépatite B)	125.00 \$	16	2 000.00 \$
<b><u>Télécommunications</u></b>				
02 220 00 529	Micro haut-parleur de remplacement pour citerne	200.00 \$	1	200.00 \$
02 220 00 529	Logiciel et câbles pour programmer radios portatives	175.00 \$	1	175.00 \$
<b><u>Véhicules</u></b>				
02 220 01 525	Essais annuels des pompes du 608, 6208 et pompe portative	800.00 \$	1	800.00 \$
<b>Total de la demande</b>				<b>4 900.00 \$</b>

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller Martin Bahl et résolu d'accepter et d'autoriser la demande des achats totalisant un montant de 4 900 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2015-10-270

### 17. LIEUTENANT ÉQUIPE B

**ATTENDU** la résolution R 2015-01-023 concernant l'affichage du poste de lieutenant de l'équipe B à l'interne ;

**ATTENDU QUE** suite aux entrevues, M. Luc Côté, directeur du service de sécurité incendie, recommande la nomination de M. Alexandre Côté au poste de lieutenant de l'équipe B ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de nommer M. Alexandre Côté lieutenant de l'équipe B du service de sécurité incendie.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2015-10-271

**18. PORTE OUVERTE**

**ATTENDU QUE** le Service incendie de L'Avenir invite la population à une journée porte ouverte à la caserne le 10 octobre prochain de 10h à 15h dans le cadre de la semaine de la prévention des incendies;

**ATTENDU QUE** lors de cette journée il y aura visite des camions, essai d'équipements, démonstration d'extincteur portatif et conseils de prévention ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par la conseillère Linda Thomas et résolu que le conseil autorise la journée porte ouverte et félicite l'implication des pompiers de la Municipalité pour cette journée.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**VOIRIE**

R 2015-10-272

**19. EMBAUCHE TROISIÈME CHAUFFEUR – HIVER 2015-2016**

**ATTENDU** l'appel de candidature pour le personnel supplémentaire affecté au déneigement pour la saison hiver 2015-2016 ;

**ATTENDU QUE** suite à une entrevue, la candidature de M. Pierre Carrière a été retenue ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'embaucher Monsieur Pierre Carrière, au poste de troisième chauffeur de camion de déneigement, son embauche débutant le 15 novembre 2015 jusqu'au 2 avril 2016 selon les conditions établies pour ce poste.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2015-10-273

**20. SOUSSIONS EXCAVATION GARAGE**

**ATTENDU QUE** la municipalité doit procéder à des travaux d'excavation et de pose de drain autour du garage afin d'éviter l'infiltration d'eau ;

**ATTENDU** la soumission de L'Entrepreneur général Johnny C. Théberge au montant de 1 625 \$ pour excaver la façade et le côté droit du bâtiment et incorporer des drains ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'ajouter un montant de 350 \$ pour des drains de porte industriel avec grille ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller Martin Bahl et résolu d'autoriser les travaux d'excavation et de pose de drain autour du garage par l'entrepreneur général Johnny C. Théberge pour un montant de 1 625 \$ plus taxes.

**Il est aussi résolu** de prévoir un montant supplémentaire de 350 \$ pour des drains de porte industriel avec grille.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.



R 2015-10-274

**21. MTQ – DEMANDE D'ÉTUDE DE CIRCULATION**

**ATTENDU QUE** la vitesse de la circulation sur la rue Principale est un problème qui préoccupe le conseil particulièrement près de l'école ;

**ATTENDU QUE** la vitesse excessive sur la rue Principale réduit le sentiment de sécurité et de confort particulièrement chez les enfants et les personnes âgées ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite favoriser les déplacements à pied et à vélo afin de rendre la population plus active ;

**ATTENDU QUE** la rue Principale relève du Ministère du Transport ;

**ATTENDU QUE** des mesures peuvent être implantées pour mieux gérer la vitesse telle que le marquage de la chaussée, l'installation de panneaux lumineux ou l'aménagement de terre-plein ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de demander au Ministère des Transports une étude de circulation afin d'implanter des mesures pour gérer la vitesse sur la rue Principale à la Municipalité de L'Avenir.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**HYGIÈNE DU MILIEU**

R 2015-10-275

**22. VACUUM DRUMMOND – VIDANGE STATION DE POMPAGE**

**ATTENDU QUE** la vidange de la station de pompage est à effectuer ;

**ATTENDU** le coût de la vidange à environ 650 \$ plus taxes par Vacuum Drummond ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par la conseillère Julie Gagnon et résolu de faire effectuer la vidange de la station de pompage par Vacuum Drummond pour un montant de 650 \$ plus taxes.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**URBANISME ET ZONAGE**

**LOISIRS ET CULTURE**

R 2015-10-276

**23. ÉCOLE L'AVENIR**

**ATTENDU QUE** l'école L'Avenir demande à la municipalité un soutien financier de l'ordre 2 500 \$ pour 2015-2016 ;

**ATTENDU QUE** le conseil souhaite connaître les activités scolaires qui seront financées par cette contribution ;

**ATTENDU QUE** le conseil souhaite que les organismes de la municipalité tels que les loisirs et le camp de jour puissent informer les parents par des communiqués remis aux enfants ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller Martin Bahl et résolu d'octroyer une contribution financière de 2 500 \$ à l'école L'Avenir qui sera remise en trois versements soit en décembre 2015, avril 2016 et mai 2016. Il est aussi résolu que le soutien financier soit conditionnel à ce que les organismes de la municipalité puissent envoyer des communiqués aux parents via le sac d'école des enfants.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2015-10-277**

**24. SOUPER DE NOËL DES EMPLOYÉS ET DES BÉNÉVOLES**

**ATTENDU QUE** pour la période des Fêtes 2015, le conseil souhaite adresser un merci à tout son personnel municipal ainsi qu'aux bénévoles œuvrant aux différentes sphères d'activité à la municipalité en les invitant à un 5 à 7 à la Maison de la Culture où une consommation et un repas leur seront offerts ;

**ATTENDU QU'**un montant d'environ 2 500 \$ sera nécessaire pour cette activité ;

**ATTENDU QUE** le souper est prévu pour le 17 décembre ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par la conseillère Linda Thomas et résolu d'allouer un budget de 2 500 \$ pour inviter tout le personnel municipal et les bénévoles à un 5 à 7 à la Maison de la Culture où une consommation et un repas leur sera offert le 17 décembre 2015.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2015-10-278**

**25. APPEL DE CANDIDATURES – ENTRETIEN PATINOIRE**

**ATTENDU QU'**il y a lieu de faire un appel de candidatures afin de combler le poste de préposé à l'entretien de la patinoire et des équipements de loisirs pour la saison 2015-2016 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'autoriser l'appel de candidatures pour le poste de préposé à l'entretien de la patinoire et des équipements de loisirs pour la saison 2015-2016.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**GÉNÉRAL**

**VARIA**

**26. CORRESPONDANCE**

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de septembre 2015 est remis à tous les conseillers.

**27. PÉRIODE À L'ASSISTANCE**

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2015-10-279

**28. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

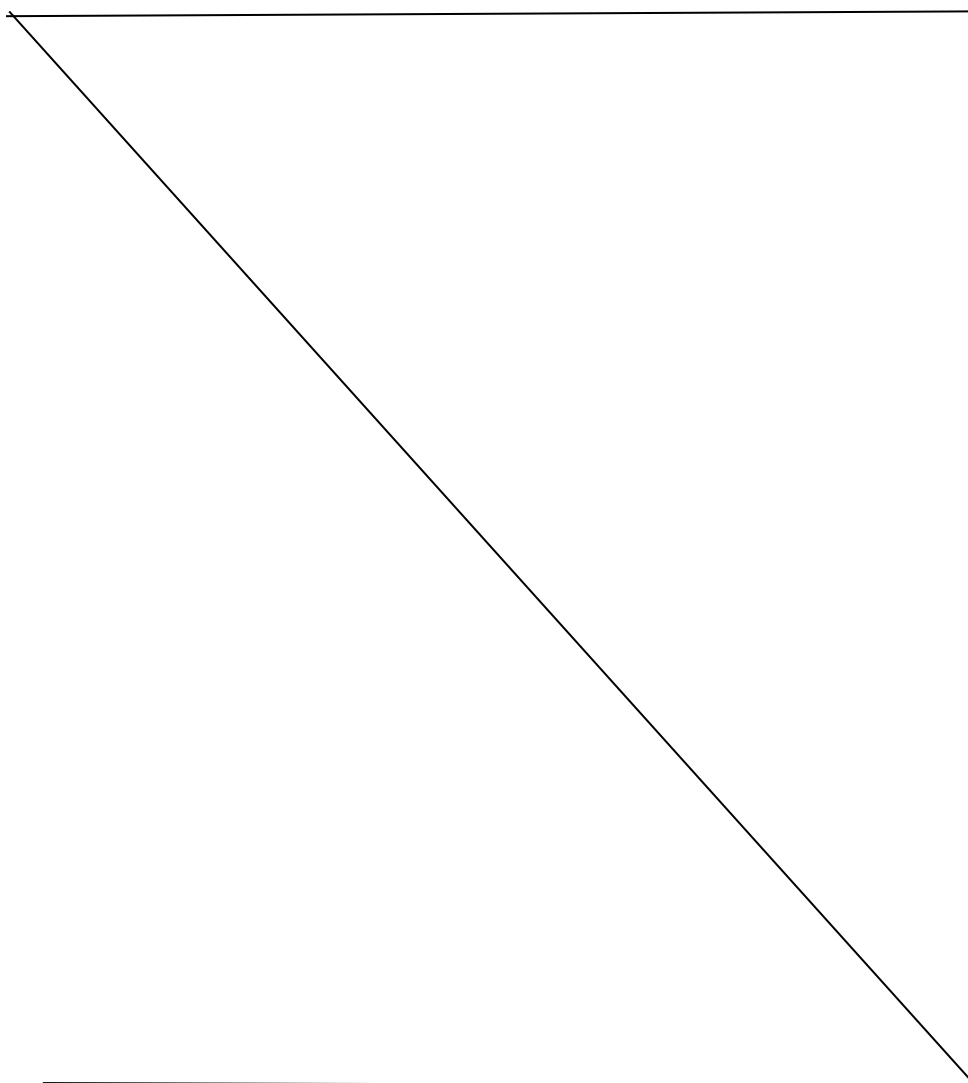
Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, de lever la séance à **20 heures 34 minutes**.

\_\_\_\_\_  
Jean Parenteau  
Maire

\_\_\_\_\_  
Suzie Lemire  
directrice générale –  
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Signé le 2 novembre 2015.**



Fournisseur	Description	Montant
Gestion USD inc	7 bacs noirs et 7 bacs verts	1 380,07 \$
Produits Chimiques CCC Ltée	R2015-04-116 Alun	1 137,97 \$
Service de sécurité ADT Canada inc	Télesurveillance du 01/10/15 au 31/12/15	200,02 \$
VWR International Co	Sensor cap remplacement - TEU	291,46 \$
Vanier Isabelle	Remboursement réservoir - Marck rouge	672,63 \$
Vanier Isabelle	Déplacement - Septembre 2015	56,28 \$
Bell Canada	394-2422 du 16/09/15 au 15/10/15	434,77 \$
Bell Canada	394-2741 du 16/09/15 au 15/10/15	110,78 \$
Bell Canada	394-3032 du 16/09/15 au 15/10/15	139,30 \$
Brault Jean-Paul	Capturer castors (6e et 7e Rang)	330,00 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Réparation inspection annuelle - Camion citerne	4 641,68 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Copper et solder - Mack rouge	19,45 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Bouchon et joint gardste - Mack rouge	96,10 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Inspection - Camion citerne	119,57 \$
Centre du Pneu Patry inc	R2015-09-247 Changer 2 pneus avant - Niveleuse	2 851,19 \$
Imprimerie MS	Impression JET - Parution septembre 2015	934,18 \$
CMP Mayer Inc.	R2015-01-019 Bottes, chapeaux, gants	1 103,76 \$
CMP Mayer Inc.	R2015-01-019 Manteaux et pantalons	4 782,95 \$
Lefebvre Robert	Remboursement achat	80,08 \$
Commission scolaire des Chênes	Fibre optique du 01/07/15 au 30/09/15	771,19 \$
Commission scolaire des Chênes	Dernier versement Pompier 1 (S. Jacques)	870,00 \$
La Coop des Montérégiennes	R2015-09-251 Piste cyclable	52,71 \$
Excavation Yergeau inc	R2015-08-214 Fossé - Coin 6e Rang et McGiveney	232,81 \$
Excavation Yergeau inc	R2015-08-214 Fossé - McGiveney	2 250,63 \$
Excavation Yergeau inc	Entretien fossé - route O'Brien	4 578,87 \$
Marquage et Traçage du Québec	R2015-09-245 Lignage (Lachapelle, Boisvert et Ployart)	2 682,87 \$
Garage J. Fortier	Inspection annuelle - Camion pompe unité 601	1 253,98 \$
Garage J. Fortier	Inspection annuelle et réparer cvm - Mack rouge	1 118,04 \$
Groupe Maska Inc.	Fusibles - Mack rouge	10,38 \$
Groupe Maska Inc.	Fusibles et thermafix plus 3X 15 - Mack rouge	30,29 \$
Groupe Maska Inc.	Thermafix plus 4 X 15 - Mack rouge	21,75 \$
Groupe Maska Inc.	Fiberglass repair - Mack rouge	37,86 \$
Labonté Arthur	R2015-08-223 Pelle pour creuser drain	100,00 \$
Coté Luc	Remb tx non-résident (Alexis - natation)	28,20 \$
Coté Luc	Remb tx non-résident (Alexis - natation)	28,20 \$
Mécanique Giguère & Fils inc	Réparation inspection annuelle - Mack rouge	1 240,19 \$
Megaburo	Papier 8,5 x 11 et 8,5 x 14	158,40 \$
Ressorts Charland (Sherbrooke) inc	Câble - Mack rouge	213,34 \$
Ressorts Charland (Sherbrooke) inc	Filtre - Mack rouge	30,42 \$
Ressorts Charland (Sherbrooke) inc	Gasket - Mack rouge	90,06 \$
Robitaille Equipement inc	Pointe au carbure rotative - Niveleuse	618,00 \$
SCU - Marc-Antoine Coté	R2014-10-260 Consultation en urbanisme	301,81 \$
La Coop Fédérée	Diesel garage	1 567,00 \$
Ste-Marie Centre du Camion	Spring et washer - Mack rouge	33,79 \$
Ste-Marie Centre du Camion	Filtre - Mack rouge	33,70 \$
Transport A. Blanchette inc	R2015-09-251 Terre tamisé - Piste cyclable	137,97 \$
Médias Transcontinental S.E.N.C.	Publication projet règlement 688-15	218,46 \$
Usinage M.C. inc	Frais de coupe shaft hexagone - Niveleuse	56,05 \$
Vetements T.S. Inc.	Chemises et t-shirts - Jean-Guy Pepin	236,44 \$
Vitrierie Bari 2001 inc	Installer un lexan - Unité d'urgence	166,98 \$
Éditions Petite Mine	R2015-09-239 Cahier d'activités - Portes ouvertes	147,80 \$
Précourt Olivier	R2014-04-115 Contrat TEU - Septembre 2015	951,14 \$

Lemire Suzie	Déplacement DG - Septembre 2015	66,02 \$
Pinault Line	Déplacement caisse - Septembre 2015	80,14 \$
Mailloux Gilles	Déplacement urbaniste - Septembre 2015	25,62 \$
Mailloux Gilles	Déplacement surveillance sablière - Septembre 2015	66,36 \$
	<b>SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER</b>	<b>39 889,71 \$</b>

Fournisseur	Description	Montant
Bell Mobilité	313-3150 / 475-5374 / 7111 / 7150 - Septembre 2015	154,58 \$
Bibliothèque Municipale	R2015-01-006 Contribution financière - Septembre 2015	2 166,66 \$
Marcotte Jocelyn	Remboursement au crédit - Client 0066 21 2510	548,45 \$
Dépôt Manon	Remboursement au crédit - Client 9363 53 8530	26,87 \$
Moussette Nicolas	Remboursement au crédit - Client 9562 79 4560	206,73 \$
J.L. Michon Transports inc	Remboursement au crédit - Client 9774 89 1040	168,35 \$
Fabrique de L'Avenir	R2015-01-006 Location salle multifonctionnelle	7 665,00 \$
Hydro Québec	Gloriette du 15/07/15 au 11/09/15	30,43 \$
Hydro Québec	Bureau du 15/07/15 au 11/09/15	382,88 \$
Hydro Québec	Étang du 24/07/15 au 15/09/15	139,80 \$
Hydro Québec	Salle des loisirs du 24/07/15 au 15/09/15	418,26 \$
Hydro Québec	Garage municipal et pompiers du 24/07/15 au 15/09/15	478,41 \$
Hydro Québec	Station pompage gloriète du 24/07/15 au 11/09/15	70,88 \$
MRC Drummond	R2015-03-069 Quote-part - Septembre 2015	5 292,12 \$
R.G.M.R. Bas St-François	R2015-03-069 Quote-part - Septembre 2015	7 565,28 \$
Ville de Drummondville	R2015-03-071 Supra locaux - Septembre 2015	3 034,33 \$
Lemire Suzie	Remboursement achat timbres	293,19 \$
Pinault Line	Poster JET- Septembre 2015	138,50 \$
	<b>SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES</b>	<b>28 780,72 \$</b>

<b>SALAIRE SEPTEMBRE 2015</b>	
<b>Salaires nets septembre 2015</b>	<b>16 164,29 \$</b>
<b>Remises provinciales septembre 2015</b>	<b>4 571,23 \$</b>
<b>Remises fédérales septembre 2015</b>	<b>1 906,75 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL SALAIRES SEPTEMBRE 2015</b>	<b>22 642,27 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER SEPTEMBRE 2015</b>	<b>39 889,71 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES SEPTEMBRE 2015</b>	<b>28 780,72 \$</b>
<b>TOTAL COMPTES À PAYER SEPTEMBRE 2015</b>	<b>91 312,70 \$</b>